

Coup d'œil sur ...



La rentrée à l'école élémentaire

Rentrée scolaire :

Le mardi 2 septembre 2014 à 8h30

Réunion pour les nouveaux parents dès la rentrée (information par affichage à la rentrée)

Bienvenue à l'école Jacques Prévert

03-26-09-40-79

Livret d'accueil distribué aux familles, ayant des enfants en grande section de maternelle qui vont passer au CP et aux nouveaux inscrits.

Ecole Elémentaire : 1

Toute l'équipe école est heureuse de vous accueillir

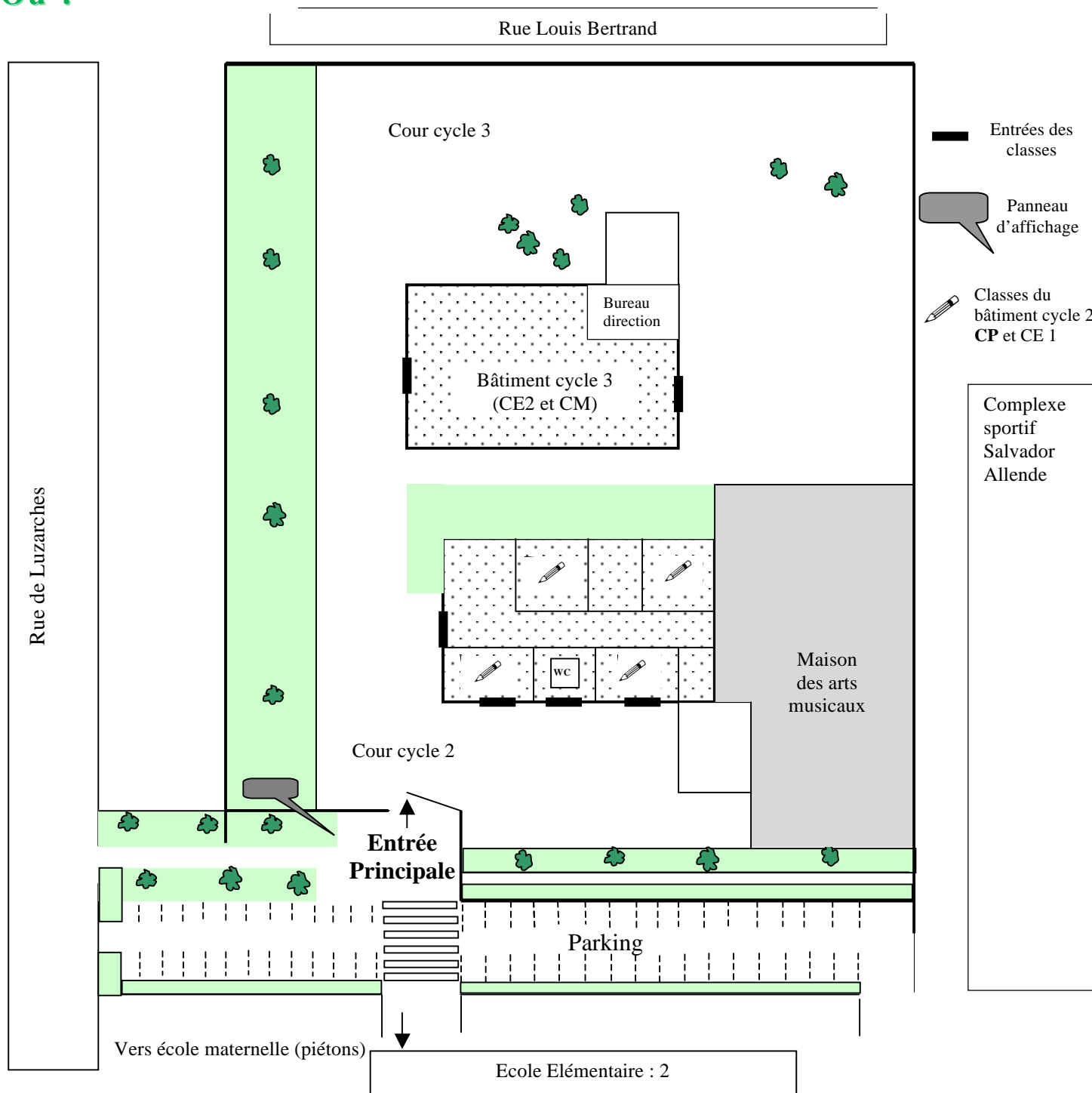
Prendre connaissance de son école : petit historique.

Le premier bâtiment du groupe scolaire Jacques Prévert fut construit en 1973 et accueillait l'école maternelle. Puis, en 1974 le second bâtiment construit, permit l'accueil de sept classes élémentaires.

Pourquoi le nom de Jacques Prévert ?

Poète à l'époque du surréalisme, Jacques Prévert s'amuse à jouer avec les mots, transforme les banalités de la vie et y glisse un message. C'est l'un des pionniers de ce mouvement qui présente le quotidien et ajoute quelques exagérations, bien de son époque, pour illustrer sa pensée. Jacques Prévert brosse un tableau de la vie et la peint de plusieurs couleurs, sous plusieurs angles.

Où ?



?

Quelques informations.

?

- Quand saurai-je à quelle classe est affecté mon enfant ?



La veille de la rentrée en fin d'après-midi.

Il est possible de connaître la classe de son enfant, le nom de l'enseignant et les modalités d'accueil de la rentrée en se rendant au panneau d'affichage devant l'école.

- Puis-je accompagner mon enfant le jour de la rentrée dans sa classe ?

Vous serez invités, le jour de la rentrée à accompagner votre enfant dans la cour ou jusqu'à sa classe et ainsi prendre un premier contact avec l'enseignant et l'école.

Vous aurez peut-être envie de poser des questions à l'enseignant ; mais ce jour-là, toute son attention est focalisée sur les enfants. Lors de ce premier contact, présentez-vous, vous et votre enfant, et dites le minimum : la cantine, le CLAE, le soutien scolaire... Pour le reste, attendez de recevoir le cahier de liaison, l'instrument de communication privilégié entre les parents et l'enseignant.

- Fonctionnement de l'école ?



Les 24h de classe se feront en 9 demi-journées : lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi matin ; lundi, mardi, jeudi et vendredi après midi.
+1h d'APC pour du travail en groupe restreint.

Horaires :

Matin : de 8h30 à 11h30

Après-midi : de 13h45 à 16h00



Dans les semaines qui suivront la rentrée, vous êtes expressément conviés à une réunion, pendant laquelle vous aurez toutes les informations importantes concernant l'école. C'est un rendez-vous important à ne pas manquer. C'est le moment pour les parents de faire réellement connaissance avec l'enseignant, mais aussi de découvrir la classe et son environnement. Il exposera le programme, la méthode de lecture et la liste des fournitures scolaires. Il répondra à toutes les questions, cela permettra de désamorcer beaucoup de « petits soucis.»

- Combien y a-t-il de classes dans l'école ?

En 2013/2014, l'école a compté 244 élèves répartis en 10 classes. Il y avait 1 classe de CP, 2 classes de CP-CE1, 1 classes de CE1, 2 classes de CE2, 2 classes de CM1, 2 classes de CM2.

L'effectif moyen par classe était de 25 élèves (de 24 à 27).

A la rentrée 2014 il y aura 9 classes.

- Quelles sont les intervenants dans l'école ?

Un professeur de musique intervient toutes les semaines pour l'activité chorale. Des activités pédagogiques avec le CLAE et la bibliothèque permettent aussi de rencontrer d'autres intervenants : théâtre, sciences. Toutes ces activités ont lieu sur le temps scolaire mais sont financées par la mairie.



Une rentrée scolaire en CP, c'est important et cela se prépare ...

Une nouvelle école, souvent plus impressionnante que la maternelle, une cadence de travail plus soutenue: c'est l'année du changement et de la nouveauté pour les "grands" de 6 ans qui vont surtout s'initier à la lecture.



- Comment l'encourager, le rassurer ?

L'entrée au cours préparatoire est un tournant dans la vie des enfants. Elle marque le début de la grande école. Pour les aider à aborder ce changement en douceur, la première règle est de prendre les choses avec naturel afin de ne pas les stresser.

Chaque soir où presque, votre enfant va devoir s'exercer (durant un quart d'heure, 30 minutes maximum), faire ses devoirs ou apprendre ses leçons. Votre présence est indispensable ! Tout l'intérêt de l'exercice réside dans le fait que vous viviez ensemble un moment privilégié pendant lequel votre petit va pouvoir vous montrer ses progrès. Alors applaudissez sa réussite et ne le bousculez pas : s'il se trompe, reprenez-le doucement, et s'il ignore un mot, n'hésitez pas à lui souffler la solution. Il prendra ainsi rapidement de l'assurance et développera son goût pour la lecture. Si vous souhaitez le stimuler davantage, demandez conseil à l'enseignant qui vous indiquera les outils (album de contes, mini collection...) adaptés à son âge.

Faites de cette rentrée une fête (joli cartable, vêtements neufs, petit bureau dans sa chambre) et ne lui répétez pas tout le temps qu'il va bientôt savoir lire, et qu'il est devenu un grand. Outre le fait qu'il n'a peut être pas très envie de grandir (chose fréquente à cet âge, contrairement à certaines idées) la peur de décevoir votre attente risque de lui gâcher le plaisir de la rentrée et de lui faire mal démarrer l'année

- Comment éviter le stress, les angoisses et les inquiétudes ... des parents et des enfants ?

D'abord et avant tout, soyez rassurés...et rappelez-vous qu'un enfant est beaucoup plus adaptable qu'un adulte !

Vous êtes un peu stressés à l'avance, vous demandant comment va se passer cette entrée en CP ? C'est normal mais rappelez-vous que votre enfant n'en est pas à sa première rentrée ! Souvenez-vous de sa rentrée en maternelle, ou même avant, de ses premières journées chez la nourrice ou en halte-garderie.

Vous aussi, vous aurez à vous adapter à un nouvel environnement : il y a beaucoup de changement entre le fonctionnement de l'école élémentaire et celui de l'école maternelle. Par exemple, vous irez rechercher vos enfants à la sortie de l'école et non plus dans la classe. N'hésitez pas à rappeler ces changements à votre enfant, et à en discuter avec lui.

Si par hasard vous arrivez en retard, conseillez à votre enfant de retourner auprès de son enseignant.

Aussi, rappelez-vous que des échanges sont organisés toute l'année entre les grandes sections de maternelle et les CP. Aussi, courant juin, les grandes sections vont visiter l'école élémentaire, cela permet aux enfants de faire un repérage des lieux.



- Dois-je acheter des fournitures à l'avance ?

A propos du cartable, on a remarqué que certains enfants sont angoissés par le cartable peu garni le premier jour de la rentrée. Expliquez-lui que le maître indiquera le cas échéant les fournitures nécessaires d'ici quelques jours. Prévoir une trousse, crayon de papier, gomme taille-crayon, crayons de couleur.

N'investissez pas dans un modèle trop coûteux. En effet, il est préférable de le choisir petit, léger, et donc bien adapté à la morphologie de votre enfant.

Privilégiez les structures rigides plutôt que les sacs à dos. Mais vérifiez qu'il soit assez grand pour contenir un classeur grand format. Et, si possible, vérifiez ensemble chaque matin le contenu du cartable : des mouchoirs en papier.

Il n'est pas nécessaire de fournir des chaussons comme à l'école maternelle, mais une tenue de sport adaptée pour le gymnase.

- Dois-je acheter un goûter ?

Si votre enfant petit-déjeune peu vous pouvez mettre dans son cartable un petit encas pour la récréation du matin, en privilégiant les fruits et gâteaux peu sucrés. S'il va au centre social ou à l'accompagnement à la scolarité après la classe il faut prévoir un goûter.

- Son rythme de vie va-t-il être modifié ?

Ce qui peut faciliter...c'est d'instaurer des rythmes de vie en harmonie avec une période d'apprentissage intense : les journées sont longues, alors au lit de bonne heure ! C'est aussi le moment de prendre quelques bonnes résolutions, par exemple : continuer à lire des histoires même si l'enfant commence à se régaler à lire tout seul, et surtout ne pas être impatient de le voir dévorer des romans, les rythmes d'apprentissages sont différents d'un enfant à l'autre, alors cool...



- Faut-il une assurance spécifique ?

Il est nécessaire d'apporter au plus vite à la rentrée un certificat d'assurance ou une copie d'attestation d'assurance.

Dans le cadre des activités facultatives offertes par l'école, l'assurance est **obligatoire**. Elle doit comprendre d'une part l'assurance RESPONSABILITE CIVILE (pour les dommages causés par l'enfant) mais aussi l'assurance INDIVIDUELLE ACCIDENTS CORPORELS (pour les dommages subis par l'enfant). Il est important de vérifier si l'assurance de votre enfant couvre bien ces deux clauses et si ce n'est pas le cas, il faut prendre une assurance complémentaire, qui vous sera proposée à la rentrée.

- Les vacances scolaires ?

Les dates des vacances scolaires seront communiquées en début d'année.

Aux côtés ... de l'école

(Voir la revue annuelle de la commune pour plus de détails ou le site internet : www.st-brice-courcelles.com)

- **Le restaurant scolaire** situé place Jacques Brel

Les animateurs du centre social viennent les chercher et les ramènent à l'école.

Vous pouvez partager un repas avec votre enfant et ses camarades une fois par mois.

Inscriptions en mairie place Roosevelt **03.26.09.07.65**



- **Le centre social et le CLAE** (centre de loisirs associé à l'école), accueil périscolaire 7h30 à 18h30 en ateliers ou activités de détente

Place Jacques Brel **03.26.09.25.81**

Travail avec l'école autour de projets (théâtre, sciences) dans l'école et au centre social.

- **L'accompagnement à la scolarité association « j'ai mon mot à lire »** dès le CP de 16h00 à 18h00 à l'école. www.jaimonmotalire.com

- **La caisse des écoles** finance en totalité ou pour partie les fournitures scolaires, le transport et l'hébergement des séjours scolaires et les sorties régulières ou occasionnelles. Renseignement en Mairie : **03.26.09.07.65**

- **La bibliothèque** Louis Aragon place Jacques Brel **03.26.87.45.26** dispose d'ouvrages pour petits et grands. Dans le cadre de l'école, vous pouvez participer également à l'encadrement des animations autour du livre.



- **Le conseil des enfants** informations au centre social.



- **L'Ecole de musique**, renseignements les mardis de 18h à 20h00 au 03.26.87.40.13.
Site internet de l'école : sbcmusique.com

- **La commune** finance l'ensemble des interventions scolaires qui accompagnent les projets éducatifs pendant le temps scolaire.

Les parents dans l'école !

En tant que parents, vous avez différentes possibilités d'intervenir dans l'école :

☞ Vous pouvez occasionnellement accompagner des sorties scolaires et répondre aux sollicitations ponctuelles des enseignants.

☞ Vous pouvez aussi faire partie des représentants des parents d'élèves et intervenir sur les décisions concernant l'école en vous présentant sur une liste.

Il en existe de deux sortes : *Celles qui sont affiliées à une Fédération (FCPE, PEEP)
*Celles qui sont indépendantes (minimum de 2 personnes).

Les Conseils d'Ecole ont lieu trois fois par an.

A la rentrée scolaire, chaque parent élit ses représentants (un titulaire et un suppléant par classe). Ces parents délégués siègent au Conseil d'Ecole, pour débattre du projet d'école, de tous les aspects de la vie scolaire, et pour défendre les intérêts de tous les enfants.

Vous souhaitez vous investir dans l'école, mieux connaître son fonctionnement ...

Vous avez des idées d'activités, vous aimez raconter des histoires ...

Vous souhaitez rencontrer d'autres parents, échanger avec les enseignants ...

Vous venez d'emménager sur Saint Brice Courcelles et souhaitez vite faire connaissance !

Vous souhaitez connaître ou être élu à la caisse des écoles...

Alors n'hésitez pas à en parler aux enseignants et au conseil local des parents d'élèves FCPE

**Pour contacter les membres du conseil local des parents d'élèves
de Saint Brice Courcelles**

parentsdelevesstbrice@hotmail.fr

Valérie DACHELET Caroline WDOWCZYK Audrey HELAL Delphine BORE Gaël HADJ
Sarah DACHELET Valérie PONSIN Constance LABASSE Aurélie SCHMITT Olivier BOUCHENES

Ecole Primaire Jacques Prévert

Rue de Luzarches

51370 St Brice-Courcelles

tel-fax : 03.26.09.40.79

Directeur : Mr Ferry